

TOUT SAVOIR SUR LES AIDES RÉGIONALES DESTINÉES AUX ENTREPRISES



Stratégie de développement économique et aides aux entreprises

ALEXANDRA DUBLANCHE

Vice-présidente de la Région Ile-de-France en charge du développement économique, de l'agriculture et de la ruralité



Sommaire

- 1. Depuis 1 an : la stratégie #Leader**
- 2. Quelles aides pour les entreprises ?**



La stratégie #leader :
en 1 an, quel bilan ?

1. Investir sur l'attractivité de l'Ile-de-France

⇒ **Objectif : attirer les entreprises, investissements et talents en Ile-de-France**

- **Renforcement de la coordination des acteurs sous l'impulsion de PRE :**
mise en place du guichet unique Choose Paris Region
- **Développement de l'offre d'accueil des entreprises étrangères** et appui à leur implantation
 - ⇒ 216 implantations en 2017, 7 134 emplois créés dans les 3 ans
- **Développement des infrastructures de transport** (Grand Paris Express, rénovation des réseaux existants) et ouverture de 3 lycées internationaux

2. Développer la compétitivité de l'Île-de-France (1/3)

⇒ **Objectif : miser sur les filières stratégiques**

- **Lancement de la stratégie Smart Industrie (300 M€ entre 2017-2021) :**
 - Création de l'accélérateur PME avec Bpifrance pour accroître de 10 % en 5 ans le nombre d'ETI industrielles en IDF
 - 500 PME accompagnées dans la modernisation et la digitalisation de leur processus industriels
 - Constitution d'un club ETI

2. Développer la compétitivité de l'Île-de-France (2/3)

⇒ **Objectif : devenir un hub mondial de l'innovation**

- **Soutien aux grands lieux d'innovation :**
 - Adoption d'un nouveau règlement d'intervention régional en juillet 2017
 - 9 projets soutenus en 2017 (6,5 M€) dont Additive Factory Hub et DIGIHALL
- Mise en place d'une « **Paris Region Smart Week** » autour de Viva technologie
- **Lancement de la Smart Region Initiative** : « government as a platform »
- **Lancement d'un plan IA**
- Mise en réseaux des incubateurs franciliens

2. Développer la compétitivité de l'Ile-de-France (3/3)

⇒ **Objectif : faire grandir les TPE-PME**

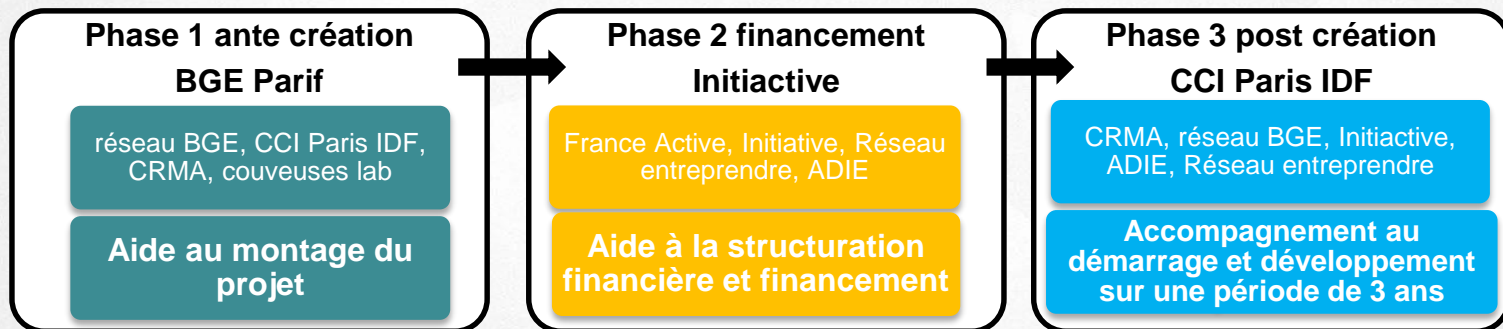
- **Renforcer les aides régionales à travers la gamme UP :**
 - 2 061 entreprises accompagnées pour un budget de 79 M€ en 2017
 - + 25 % par rapport à 2016
 - + 8 000 à 10 000 créations d'emplois en 5 ans

- **Favoriser l'accès des TPE-PME à la commande publique :**
 - Commande publique de la Région = 1 milliard d'euros par an
 - Adoption du Small Business Act régional en mars 2017
 - Mise en œuvre à partir de 2017 : dématérialisation, achats publics innovants, clauses sociales
 - 5 décembre 2017 : convention fournisseurs travaux

3. Développer l'esprit d'entreprendre et d'innover (1/2)

⇒ **Objectif : accompagner la création d'entreprises**

- **Nouveau parcours de l'entrepreneuriat dont les objectifs sont :**
 - Accompagner 15 000 personnes par an
 - Atteindre 20 à 25 % de créateurs accompagnés, contre 12% actuellement
 - 50 % de femmes, 15% en QPV
 - Taux de pérennité de 60 %
 - Budget régional 2017 : 18 M€ (+ 10 M€ fonds européens)



3. Développer l'esprit d'entreprendre et d'innover (2/2)

⇒ **Objectif : favoriser la diversité de l'économie francilienne**

- **Lancement d'une stratégie régionale pour le développement de l'économie sociale et solidaire :**
 - Programme d'accélération pour des « pépites » futurs champions de l'ESS franciliens + renforcement des fonds propres via le fonds EQUISOL
 - Ouverture et fléchage des dispositifs de droit commun vers les structures de l'ESS dont l'IAE
 - Apport d'affaires aux structures via les achats socialement responsables
 - Promotion des initiatives innovantes ESS-privé

4. Agir collectivement au service des entreprises, de l'emploi et des territoires

⇒ **Objectif : Organiser la coordination des acteurs**

- **Déploiement de 24 bassins d'emploi pour soutenir le développement des territoires :**
 - Créer un cadre simplifié de coordination des politiques de développement économique, d'emploi et de formation
 - Identifier les besoins en compétences, définir une offre de formation adaptée
 - Accompagner les stratégies et initiatives territoriales avec des outils de droit commun ou territorialisés adaptés

2018 : quelles priorités ?



- **Déploiement des bassins d'emploi**
- **Déployer l'offre entrepreneuriat avec les territoires**
- **Mise en place d'un Réseau #leader dans les territoires**
 - Information et orientation des entreprises
 - Expérimentation sur 3 territoires début 2018 puis extension
- **Stratégie régionale pour l'artisanat et le commerce**
- **Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises**
- **Concertations filières / politique des pôles de compétitivité**
- **Plan transmission-reprise**

2. Quelles aides pour les entreprises de la Région Île-de-France ?



Les aides aux entreprises au cœur de la stratégie #LEADER

- **Des aides simples et accessibles** : vous candidatez en ligne, à tout moment de l'année
- **Quel que soit votre secteur d'activité ou votre statut** :
 - Même si vous n'êtes pas une start-up !
 - Ce qui compte c'est le projet et ses impacts en termes d'innovation et/ou d'emplois
- **Une offre « couteau suisse » qui s'adapte à votre projet et qui évolue avec lui**

- **TP'UP** : la solution pour le développement des TPE
- **PM'UP** : la solution pour le développement des PME à fort potentiel
- **INNOV'UP** : la solution de tous les projets d'innovation
- **PRÊT CROISSANCE TPE** : la solution pour optimiser le financement des TPE
- **FONDS REGIONAL DE GARANTIE** : la solution pour faciliter l'accès aux prêts bancaires

PM'up / TP'up

- **Subvention pour financer la stratégie de croissance de l'entreprise :**
 - **55 k€ MAX** pour TP'up
 - **250 k€ MAX** pour PM'up
- **Simplicité** : candidature en ligne, instruction au fil de l'eau, l'aide s'ajuste au projet
- **Suivi** : un chargé de mission réalise le diagnostic du projet de l'entreprise et l'accompagne durant sa mise en œuvre
- **Réseau** : + de 1500 lauréats, des événements dédiés

www.iledefrance.fr/pmup

www.iledefrance.fr/tpup

PM'up / TP'up

PROJETS ÉLIGIBLES

- Internationalisation
- Diversification
- Accroissement/modernisation de la production
- Optimisation de la chaîne de valeur (qualité, design, performance, management...)
- Transformations numérique et écologique

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Viabilité de l'entreprise
- Pertinence de la stratégie
- Potentiel de création d'emplois
- Potentiel de développement international
- Contribution au développement de l'Île-de-France

PM'up : les dépenses financées

Investissements matériels et immatériels	10 ou 20 %
Dépôt et extension de brevets	50 %
Recrutements structurants	25 k€ / recrutement 75 k€ maximum
International : salons (1 ^{ère} participation), VIE, conseil	50 %
Conseil	50 %

PM'up : un exemple concret !

- **L'entreprise** : PME industrielle, détentrice d'une technologie brevetée, créée en 2007, 25 salariés
- **Sa stratégie** : Mise en plan d'un plan d'accélération du développement international ; stratégie d'industrialisation et d'automatisation pour répondre à la montée en charge de l'activité.
- **Son projet** : 1 M€
 - Investissement dans des ilots de production automatisés
 - Participation à des salons internationaux et extension de brevets à l'international
 - Structuration avec le recrutement d'un DG
- **Le montant de l'aide** : 250 k€
- **Les créations d'emplois attendues** : 20 emplois



TP'up : les dépenses financées

Investissements
matériels et
immatériels

30 %

Conseil

50 %
500 € par jour
d'intervention

International : salons,
VIE, conseil

50 %
5 000 € par salon

Plafond : 25 000 €

TP'up : un exemple concret !

- **L'entreprise** : Créateur et fabricant de bijoux fantaisie, 3 salariés, créée en 2009
- **Sa stratégie** : Moderniser son outil de production pour consolider la part de marché en France et conquérir de nouveaux marchés à l'international
- **Son projet** : 90 K€
 - Acquisition d'une machine d'impression 3D et gravure laser
 - Mission de prospection au Japon
 - Salons en Asie et aux USA
- **Le montant de l'aide** : 38,9 K€
- **Les perspectives de croissance** : passer de 3 à 5 salariés en 2 ans et accroître de 50% le CA

Innov'up

- **Un partenariat étroit entre la Région et Bpifrance**
- **Subvention et/ou avance récupérable pour financer tout type de projet d'innovation**
 - Jusqu'à 30 000 ou 100 000 € selon le stade de développement du projet, avec la possibilité d'une avance récupérable jusqu'à 1 M€.
 - Pour les projets d'envergure, une avance récupérable jusqu'à 3 M€.
- **Faisabilité, Développement, Expérimentation, Prototype** : des modalités d'intervention adaptées à chaque phase de l'innovation
- **Instruction au fil de l'eau**
- **Des modalités d'intervention originales** : expérimentation associant start-up et grand compte, présentation des lauréats de l'AAP prototypes lors des smart events, dynamique de réseau...

Innov'up

Dépenses éligibles

- les études internes et externes, frais de réalisation de prototypes et de maquettes,
- les recherches sous-traitées à des prestataires extérieurs publics ou privés (laboratoires, centres techniques ou entreprises...),
- les dépenses de propriété industrielle, d'homologation, d'études de marché, d'acquisition de technologies ou de savoir-faire,
- les dépenses de design.

Innov'up : un exemple concret !

- **L'entreprise** : start up qui développe des solutions innovantes en matière de e-santé
- **Sa stratégie** : proposer des dispositifs innovants pour le maintien à domicile des personnes âgées
- **Son projet** :
 - Tester la fiabilité, l'ergonomie et l'acceptabilité de sa solution auprès des patients âgées
 - 180 k€ de frais d'ingénieurs R&D, réalisation de prototypes et évaluation externe
- **Le montant de l'aide** : 81k€ en subvention (Innov'up Expérimentation)

Back'up : un exemple concret !

- **L'entreprise** : entreprise industrielle, créée en 1996, 20 salariés
- **Sa stratégie** : confirmer la reprise d'activité qui se dessine après avoir engagé une restructuration interne et un repositionnement commercial à la suite de deux exercices négatifs
- **Son projet** : disposer d'une trésorerie pour répondre à davantage de commandes
- **Le montant de l'aide** : 125 K€ en prêt (Back'up prévention)
- **Les créations d'emplois attendues** : maintien des 20 salariés

PRET CROISSANCE TPE

- Pour les entreprises de plus de 3 ans et de moins de 50 salariés
- Financer les investissements matériels et immatériels d'un projet de développement (besoin de fonds de roulement, autres dépenses etc.). Sans garantie ni caution personnelle
- Prêt de 10 000 à 50 000 € par an

pretcroissancetpe-iledefrance.bpifrance.fr

FONDS REGIONAL DE GARANTIE

- Les TPE et PME franciliennes
- Faciliter l'octroi de prêts bancaires en partageant une part du risque avec la banque
 - Un prêt bancaire peut être co-garanti jusqu'à 70 %
- Les réseaux bancaires proposent cette garantie

www.iledefrance.fr/fonds-regional-garantie

⇒ Avec **bpifrance**



Prêt croissance TPE : un exemple concret !

- **L'entreprise** : conçoit, développe et fabrique des sous-ensembles et des prototypes roulants pour l'industrie automobile, 18 salariés, créée en 1984 et rachetée en 2008
- **Sa stratégie** : Renforcer ses capacités de production (nouveau bâtiment, moyens de production...) pour répondre aux sollicitations de ses clients
- **Son projet** :
 - Aménagement du nouveau bâtiment
 - Achat d'une découpeuse électrique,...
- **Le montant de l'aide** : 50k€ pour financer l'aménagement du nouveau bâtiment (dépenses non prises en charges par les autres aides)
- **Les créations d'emplois attendues** : 2 salariés

Pour plus d'informations :

www.iledefrance.fr/aides-entreprises